



## Le nouveau président de la Cour européenne des droits de l'homme est le juge Robert Spano, élu au titre de l'Islande

La Cour européenne des droits de l'homme a élu aujourd'hui son nouveau président, **Robert Spano** (islandais). Son mandat débutera le 18 mai 2020.

Robert Spano succèdera à Linos-Alexandre Sicilianos (grec).

### [CV des juges de la Cour](#)

#### **Juge Robert Spano**

Né le 27 août 1972, à Reykjavik, Islande

*Candidatus Juris* (Maîtrise de droit), Faculté de droit, Université d'Islande, 1997

*Magister Juris* (Master) en droit européen et droit comparé, Faculté de droit, Université d'Oxford (University College), 2000, Prix d'études Clifford Chance (proximo accessit) Prix de procédure civile

Juge adjoint de première instance, 1997-1998

Juriste, Bureau du Médiateur du Parlement islandais, 1998-2001

Professeur associé en droit, Faculté de droit, Université d'Islande, 2000-2002

Professeur adjoint en droit, Faculté de droit, Université d'Islande, 2002-2004

Juge de première instance, 2004

Adjoint du Médiateur du Parlement islandais, 2001-2004

Membre du conseil d'administration, Institut des droits de l'homme, Université d'Islande, 2005-2013

Président, Comité permanent d'experts en droit pénal, Ministère de l'Intérieur, 2003-2008 et 2011-2013

Professeur agrégé en droit, Faculté de droit, Université d'Islande, 2004-2006

Rédacteur, Revue de l'association des juristes d'Islande, 2005-2013

Professeur titulaire en droit administratif, en procédure pénale et de la théorie de droit, Faculté de droit, Université d'Islande, depuis 2006

Président d'une commission d'enquête, nommée par le Premier Ministre, chargée d'enquêter sur les allégations de traitements inhumains et dégradants à l'encontre d'enfants dans des structures d'accueil d'enfants gérées par l'Etat et les collectivités locales au cours de la période 1947-1992, 2005-2013

Président d'une commission d'enquête, élue par l'assemblée de l'Eglise nationale d'Islande, chargée d'évaluer allégations d'abus sexuels commis par l'ancien évêque d'Islande, 2010-2011

Vice-doyen, Faculté de droit, Université d'Islande, 2007-2010

Doyen, Faculté de droit, Université d'Islande, 2010-2013

Membre, Conseil de la magistrature islandais, 2011-2013

Expert indépendant auprès du Comité de Lanzarote, Conseil de l'Europe, 2012

Représentant de l'Islande au sein du Comité européen pour les problèmes criminels (CDCP), 2012-2013

Juge *ad hoc*, Cour de l'Association européenne de libre-échange (AELE), 2012-2013

Médiateur du Parlement islandais (nommé provisoirement et *ad hoc*), 2009-2013

Juge à la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2013

Président de Section du 1<sup>er</sup> mai 2017 au 30 avril 2019

Vice-président de la Cour depuis le 5 mai 2019

Rédigé par le greffe, le présent communiqué ne lie pas la Cour. Les décisions et arrêts rendus par la Cour, ainsi que des informations complémentaires au sujet de celle-ci, peuvent être obtenus sur [www.echr.coe.int](http://www.echr.coe.int). Pour s'abonner aux communiqués de presse de la Cour, merci de s'inscrire ici : [www.echr.coe.int/RSS/fr](http://www.echr.coe.int/RSS/fr) ou de nous suivre sur Twitter [@ECHR\\_CEDH](https://twitter.com/ECHR_CEDH).

### **Contacts pour la presse**

Les journalistes peuvent continuer à contacter l'unité de la presse via [echrpress@echr.coe.int](mailto:echrpress@echr.coe.int)

**La Cour européenne des droits de l'homme** a été créée à Strasbourg par les États membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.